

Délibération N° DEL-2021-062

Le mardi 25 mai 2021 à dix-huit heures se sont réunis sous la présidence et la convocation de Madame le Maire en date du 18 mai 2021, dans la salle ordinaire de leurs délibérations, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal de la commune de Guéret sous la présidence de Madame le Maire.

Présents : Mme Marie-Françoise FOURNIER, M. Guillaume VIENNOIS, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Erwan GARGADENNEC, Mme Fahousia HOUMADI, M. Christophe MOUTAUD, Mme Sabine ADRIEN, M. Ludovic PINGAUD, Mme Corinne TONDUF, M. Jean-Baptiste CONTARIN, M. Henri LECLERE, Mme Christine MARRACHELLI, M. François VALLES, M. Thierry BAILLET, Mme Bernadette AUPETIT, Mme Véronique VADIC, M. Damien MONTEIL, M. Jonathan WEINBERG, Mme Olivia BOULANGER, Mme Zelinda SCHALLER, M. Chaarani MROIVILI, M. Patrick DUBOIS, M. Eric CORREIA, Mme Mary-Line COINDAT, M. Benoît LASCOUX, Mme Delphine BONNIN-GERMAN, M. Michel VERGNIER, M. Gilles BRUNATI, Mme Sylvie BOURDIER, M. Thierry DELAITRE

Absente : Mme Françoise OTT

Dépôts de pouvoir : Mme Christelle BRUNET donne procuration à Mme Marie-Françoise FOURNIER, Mme Martiale ROBERT donne procuration à M. Michel VERGNIER

Nb votants	Pour	Contre	Abstention	Ne prend pas part au vote
32	32	0	0	0

En application de l'article L2121-15 du CGCT, Madame Sabine ADRIEN est désignée secrétaire de séance.

Cohésion sociale, sports, culture

12. Acquisition du Musée - Proposition de don

Rapporteur : Ludovic PINGAUD

En décembre 2020, la ville de Guéret a reçu une proposition de don pour le musée d'art et d'archéologie d'une huile sur bois représentant le fils Turgis par Auguste Leloir (1809-1882).

La maison Turgis est une maison d'édition créée en 1837 particulièrement connue pour son commerce de l'estampe, surtout de l'imagerie religieuse mais aussi des reproductions d'œuvres d'art. Elle est gérée successivement par les frères Auguste et Louis Turgis qui développent le commerce familial aux Etats-Unis et en Amérique latine.

Auguste Leloir est le père de Maurice Leloir. Il a lui-même souvent séjourné à Guéret. Le musée de Guéret conserve de nombreuses aquarelles de cet artiste représentant des paysages creusois. Plusieurs de ses peintures sont exposées dans les salles du musée.

Ce portrait illustre les liens qui pouvaient exister entre l'artiste et l'éditeur d'estampes, qui permettait de diffuser les œuvres et de se faire connaître.

Vu l'avis très favorable de la commission scientifique régionale du 24 février 2021, il est demandé au Conseil municipal d'approuver cette acquisition et d'autoriser Madame le Maire à l'affecter aux collections du Musée d'art et d'archéologie. Elle sera alors inscrite sur l'inventaire réglementaire du musée.

adoptée à l'unanimité
FAIT et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,




Marie-Françoise
FOURNIER